



LA MENUIS'

Notice d'entretien Menuiserie PVC



1- Nettoyage des châssis

A effectuer avec de l'eau savonneuse ou produit spécifique nettoyage PVC avec une éponge non abrasive uniquement. Ne pas utiliser de produits solvants de type Diluant, White Spirit...

Pour les menuiseries installées à moins de 5 km des côtes, la garantie de 10ans accordée par la SAS René LE NOUY sur l'adhérence de la peinture et la tenue dans le temps de sa couleur, conformément aux tolérances fixées par le label COLOR LINE, ne s'appliquera que si un lavage extérieur des menuiseries est réalisé au moins 1 fois par an par une société de nettoyage. En cas de litige, dans le cas où les factures de cette dernière ne seraient pas présentées, la garantie ne s'appliquerait pas.

2- Nettoyage des vitrages

Celui-ci ne doit être réalisé qu'avec les détergents habituels du commerce adaptés à cet usage. Les taches grasses peuvent être retirées avec de l'Acétone **en prenant garde de ne pas en répandre sur le châssis ou les joints d'étanchéité. (IMPERATIF)**

3- Nettoyage des parties métalliques

Sur alu anodisé ☒ Nettoyer avec des produits spécifiques du commerce... Exclure les abrasifs.

Sur alu laqué ☒ Ne pas utiliser d'essence, acétone ou alcool qui altèrent les couleurs. Pour le nettoyage courant utiliser de l'eau additionnée d'un détergent doux, rincer à l'eau claire puis essuyer avec un chiffon doux et non pelucheux.

4- Nettoyage des joints

Ne sont pas altérés par les produits lessiviels courants (joints de vitrage ou de frappe).

Ne pas peindre ou nettoyer les joints d'étanchéité extérieurs (mastic ou silicone).

5- Nettoyage des entrées d'air

A réaliser au moins une fois par an à cause de la poussière qui peut obstruer les grilles. Le calfeutrement volontaire des grilles est à prohiber car il empêche le renouvellement d'air garant de la salubrité des locaux (odeurs, condensation, pollutions intérieures).

6- Contrôle du drainage

Vérifier le bon dégagement des orifices de drainage.

7- Entretien des ferrures et organes de rotation

Graisser ou huiler au moins une fois par an les pièces en friction, les articulations et les points de verrouillage avec une graisse ou une huile exempte d'acide ou de résine. Dans le cas d'environnement agressif (air salin), l'entretien de ces pièces devra être plus fréquent.

Nota : Les chemins de roulement des fenêtres coulissantes ne doivent pas être huilés ou graissés pour éviter les problèmes de patinage et d'usure prématurée des galets.

8- Généralités

Après la mise en œuvre des fenêtres, vérifier qu'il ne reste pas de projections de ciment ou autres produits sur le châssis qui pourraient nuire à son esthétique et à son bon fonctionnement.

Afin d'assurer un bon fonctionnement de la ferrure, il convient une fois par an au moins, de graisser ou huiler les éléments mobiles aux endroits indiqués par une goutte rouge :

